

Quelques activités passées...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 3: **Formation professionnelle**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques activités passées...

29 AOÛT AU 2 DÉCEMBRE

Durant cette période, le groupe de travail "Centre de liaison des associations féminines du Jura" s'est réuni cinq fois.

Cela a permis de mener à bien un avant-projet de statuts qui vient d'être adressé aux comités des associations-membres du groupe de travail. Les commentaires et critiques de celles-ci seront pris en considération et insérés au projet de statuts présentés aux associations intéressées lors d'une réunion générale (voir p. 12). Il en ira de même d'une ébauche du programme d'activités du futur centre de liaison.

7 OCTOBRE

Dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales, le BCF avait organisé une Table-ronde. Il invitait les candidates de tous les partis et de tous les districts à débattre, avec le public, de six thèmes qui seront discutés au Parlement lors de la prochaine législature.

En deux ou trois heures, il ne fut évidemment pas possible de traiter à fond les six sujets : allocations familiales, assurance maternité, éducation sexuelle, consultations conjugales et planning familial, enseignement ménager et fiscalité.

Pourtant un consensus s'est dégagé de chacun d'eux :

- il est notamment nécessaire d'harmoniser le système d'allocations familiales et de généraliser, par exemple, l'allocation de ménage qui ne fait pas encore l'objet d'un texte législatif cantonal;
- l'école doit aider la famille en offrant aux enfants et aux adolescents

une éducation sexuelle dégagée de tout tabou;

- la mise sur pied de consultations conjugales et d'un centre de planning prescripteur fut souhaitée;
- la création d'une véritable assurance-maternité est attendue avec impatience;
- l'enseignement ménager : il faut supprimer le cours postscolaire imposé aux jeunes filles au profit d'un cours mixte et obligatoire englobé dans la scolarité et de cours facultatifs pour adultes. Il serait bon également de lier travaux à l'aiguille et travaux manuels et de les enseigner aux filles et aux garçons ensemble, en tant qu'apprentissage aux tâches ménagères et familiales;
- la taxation séparée des couples est désirée, ou un autre système pour autant qu'il assure l'égalité de traitement entre femme et homme.

Quelques oppositions ont surgi ça et là et si elles ont indisposé certaines participantes, il faut rappeler ici à quel point elles peuvent être positives. Les femmes n'ont pas été "éduquées" à exprimer leurs oppositions, elles les craignent. Mais les affrontements nourrissent le débat; il convient de les assumer pour mieux les dépasser et arriver au but commun : améliorer le statut de la femme, appliquer l'égalité des droits.

La rencontre régulière des femmes parlementaires, sous l'égide du BCF fut proposée. Cette idée se concrétisera probablement dès les premières séances du nouveau Parlement.

Une question a été lancée qui n'a pas reçu de vraie réponse parce que trop capitale, peut-être, pour être cernée immédiatement : "Vous, femmes qui allez être élues, de quel pouvoir serez-vous les représentantes ?". A suivre...

8 OCTOBRE

Les présidentes des Centres de liaison romands se sont retrouvées à la Maison de la Femme à Lausanne pour leurs assises bisannuelles. Ce genre de rencontres donnent toujours lieu à de fructueux échanges sur les diverses activités des centres et leur fonctionnement.

Comment inciter les employeurs à proposer des places de travail à temps partiel pour les femmes et les hommes ? Comment changer les mentalités et faire reconnaître le temps partiel ? Comment aménager le temps libre découlant d'un horaire réduit ? Les hommes désirent-ils, autant que les femmes, travailler à temps partiel, ou y seront-ils tout simplement acculés à cause de la situation économique ?

La réinsertion professionnelle fut également discutée. Nombre de femmes se retrouvent seules pour élever leurs enfants et subvenir à leurs besoins. Mais quels débouchés s'offrent à celles qui n'ont pas de formation ? Et aux autres qui ont quitté leur emploi rémunéré pour se consacrer à leurs enfants et mari pendant plusieurs années ? La possibilité de trouver un emploi dans les diverses régions de Suisse romande se fait rare. Alors que faire ? Peut-on créer son emploi ? Le problème reste entier.

Les centres de liaison font preuve de grand dynamisme et de nombreux thèmes sont traités. Un peu partout se mettent sur pied des cours d'expression orale, des cours d'introduction à l'informatique, des journées de réflexion sur la violence faite aux femmes, etc. Ce dernier sujet fera l'objet d'une enquête afin de dénoncer la violence véhiculée par les médias. Ceux-ci, en effet, nous habituent à la violence à tel point qu'ils la justifient.

Les centres de liaison représentent un vaste forum particulièrement intéressant pour les préoccupations des femmes. Il est nécessaire que le Jura y prenne place et y apporte sa voix.

11 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE

Après le séminaire de réflexion "Parole-Savoir-Action" organisé par le BCF, il semblait nécessaire de poursuivre notre effort par quelque chose de concret.

Aussi, l'Université populaire, à l'instigation du BCF, a mis sur pied des cours d'expression orale. Après Delémont et Saignelégier, l'Université populaire de Porrentruy a offert, à son tour, des séances d'entraînement "à la parole".

C'est avec un grand enthousiasme que 14 femmes participent au cours. Neuf soirées sont prévues. Les trois premières ont été dirigées par Anne-Lise Prudat, comédienne, qui tout en nous initiant à la relaxation, nous a appris à nous dépasser, par le geste et la parole.

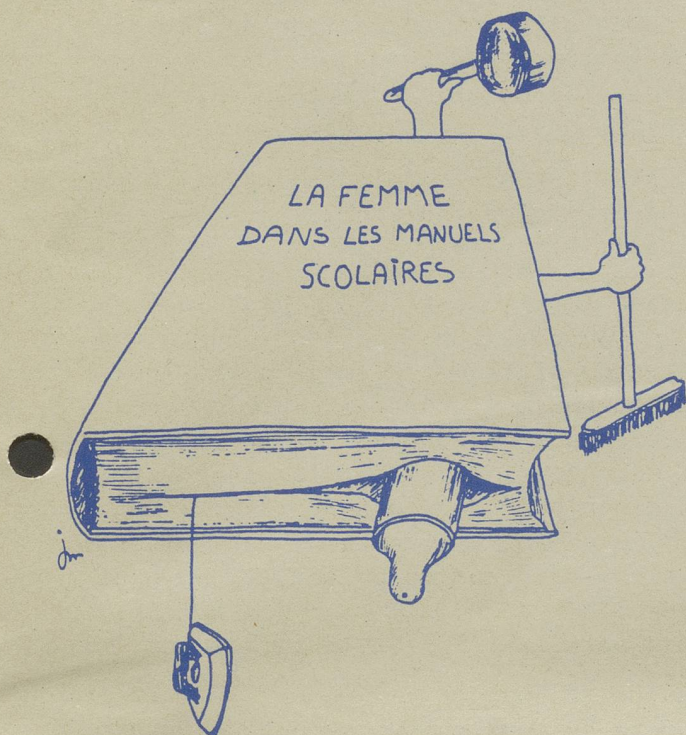
Madeleine Joye anime les six autres soirées. Elle nous enseigne avec beaucoup d'humour à utiliser notre voix, à contrôler notre émotion et à nous exprimer plus clairement.

Dans des rencontres comme celles-ci, la solidarité et la joie de travailler en groupe sont, pour plusieurs d'entre nous, une très agréable découverte. Nous souhaiterions, l'an prochain, faire partager à d'autres cette expérience enrichissante.

22 ET 23 OCTOBRE

"La reproduction des stéréotypes sexistes à l'école": tel était le titre d'une réflexion proposée par le Centre de perfectionnement du corps enseignant, avec la collaboration du BCF. Rosiska Darcy de Oliveira, chargée de cours à l'Université de Genève, et Babette Harper ont ani-

mé les deux jours suivis par quelques enseignantes.



Qu'est-ce qu'un stéréotype ?

C'est une description simplifiée et très souvent fantasmée de la réalité. Le stéréotype, puisqu'il prescrit un comportement, apaise les situations complexes. Mais si l'on ne peut plus s'y référer, ou si l'on rejette l'identification, cela provoque une cassure par rapport aux certitudes, et c'est la crise.

Dans notre société industrielle avancée du 20^e siècle, nous vivons une période charnière dont peut découler une telle crise. Le cadre de référence a éclaté, les femmes entrent dans le monde des hommes. Il y a cumul ou mélange des rôles. Ce changement provoque une ambiguïté dans le comportement de la femme, elle recherche une nouvelle identité. Il y a rupture par rapport aux stéréotypes, donc insécurité.

La définition du stéréotype étant faite, et partant de l'idée que l'école peut être un lieu de changement, le groupe a

poursuivi sa réflexion sur la manière d'éliminer les stéréotypes sexistes qui sont véhiculés par l'enseignement, reproduit, même, par lui.

Deux jours n'étant pas suffisants pour faire le tour du problème, le groupe va se retrouver pour éventuellement élaborer un projet pédagogique.

2 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Le deuxième stage de réinsertion professionnelle s'est donné du 2 novembre au 3 décembre à Moutier. Ce lieu fut choisi pour des raisons pratiques.

Le stage se déroula sur le même schéma que le précédent : de 8 h 30 à midi, puis repas pris en commun et retour à la maison vers 14 heures et cela durant cinq semaines. Ce laps de temps, relativement long, prépare les participantes aux problèmes d'organisation qu'elles rencontreront lors d'un engagement professionnel à temps complet ou même partiel. Ce premier exercice d'aménagement de son temps rebute certaines candidates, lors de l'inscription déjà.

L'apprentissage de la vie en groupe se révéla une nouveauté pour la plupart des 15 participantes, mais les réticences du début ont vite fondu au soleil de l'amitié.

Le stage offrait deux volets bien déterminés : une meilleure connaissance de soi et une étude précise de la situation économique régionale.

Après une absence prolongée du monde du travail, il est nécessaire de se situer personnellement et de faire coïncider, autant que possible, ses goûts avec les possibilités offertes. Tout un programme... !

Ce cours aura permis aux participantes d'accumuler toute la détermination nécessaire pour réaliser leurs projets.